

Le galléco : que d'intox !...

Date : 8 juillet 2015

Je lis ce jour ceci sur le site du quotidien 20Minutes :



A Rennes, le Café Cortina fait partie des endroits qui acceptent le galléco. - J. Gicquel / APEI / 20 Minutes

Jérôme Gicquel



Publié le 08.07.2015 à 15:10
Mis à jour le 08.07.2015 à 15:10



MOTS-CLÉS

[monnaie](#), [bretagne](#), [billets](#)

Petit à petit, [le galléco](#) commence à trouver sa place dans le portefeuille des Breilliens.

Désolé de le dire, mais cet article est truffé de contre-vérités.

D'abord, ce ne sont pas 40.000 billets qui ont été émis en septembre 2013, mais 40.000 gallécos en billets de 1, 2, 5, 10, 20, 50 gallécos : soit 10.000 billets.

Ensuite, ce n'est certainement pas l'association Galléco qui a imprimé les nouveaux.

En 2013, c'est l'imprimerie du département qui y avait procédé gracieusement, ou plus précisément aux frais du contribuable.

Il serait très intéressant de savoir qui a réellement imprimé ces billets cette fois ci, combien cela a coûté et qui en a supporté les frais.

Au passage, il serait également intéressant de savoir pourquoi ces nouveaux billets sont plus fins et plus résistants.

On se souvient en effet que les précédents billets étaient dotés d'un code à bulles censé garantir la sécurité et la traçabilité des coupons... et ceci avait nécessité l'acquisition, aux frais du département, d'une machine ayant coûté 6.500 euros qui en définitive n'a pas été utilisée. Qu'est elle devenue, et comment seront assurés la sécurité et la traçabilité s'il n'y a plus de code à bulles ?...

Par ailleurs, pour que l'association Galléco puisse émettre 40.000 gallécos en 2013 par l'intermédiaire de la banque, il avait fallu qu'elle y dépose 40.000 euros dans un fonds de garantie auquel il n'est pas possible de toucher.

Et il avait fallu pour cela que le Conseil général lui consente une avance remboursable de 40.000 euros, en plus de la subvention pluri-annuelle qui avait été votée : l'augmentation du montant des billets mis en circulation exige forcément une augmentation du dépôt.

Enfin, il y a tout lieu de penser que ces nouveaux billets (probablement autour de 15.000), émis pour un montant de 60.000 gallécos, sont vraiment très loin de représenter 60.000 gallécos supplémentaires.

Il serait donc très intéressant de connaître le taux de remplacement des anciens billets par les nouveaux au travers de l'augmentation du fonds de garantie.

La vérité, ce n'est pas que les 40.000 premiers billets ne sont plus suffisants « *pour répondre à la demande croissante des consommateurs* », c'est que cette pseudo monnaie locale (aujourd'hui ni fongible, ni liquide) ne circule pas à la vitesse prévue... qui devait être très supérieure à la vitesse de circulation de l'euro mais qui en réalité se révèle extrêmement loin de l'égaliser.

Ah, le galléco : que d'intox !...

Pour aller plus loin :

[Quid de l'évaluation du galléco ?...](#) - 3 janvier 2015

[La fabuleuse histoire du galléco](#) - 11 mars 2015

[Le galléco : une monnaie sous-évaluée ?](#) - 14 mars 2015

[Le galléco à l'épreuve de la vérité](#) - 14 mars 2015

[Le modèle du Galléco n'est pas pérenne](#) - 12 juin 2015